



Saint-Prex, mars 2010/AG

MUNICIPALITÉ  
DE  
**SAINT-PREX**

**Décisions municipales**

Entre le 1<sup>er</sup> et le 22 février 2010, la Municipalité:

- ❖ a délivré six autorisations et cinq permis de construire, ainsi que deux permis de fouille et deux d'usage du domaine public;
- ❖ a autorisé un abattage;
- ❖ a octroyé, sous réserve des autorisations cantonale et fédérale, la bourgeoisie de Saint-Prex à cinq candidats et a suspendu le dossier d'une famille;
- ❖ a répondu positivement à trois demandes de soutien financier et négativement à trois autres demandes;
- ❖ s'est déterminée sur six rapports de police.

Elle a également pris les décisions suivantes:

**Apprentis de l'administration communale.** La Municipalité décide d'engager M<sup>lle</sup> Ilirida Ameti de Gland en qualité d'apprentie employée de commerce dès le 1<sup>er</sup> août 2010.

**Autorisation de tournage.** La Municipalité autorise le tournage d'un film publicitaire à la Grand-Rue.

**Bâtiment administratif.** La Municipalité adjuge à Kaiser + Kraft la fourniture et le montage de cloisons métalliques au garage.

**Bâtiment de services.** La Municipalité commande auprès d'Expert Kaltenrieder un visualiseur pour projection sur le beamer.

**Centre culturel et sportif du Vieux-Moulin.** La Municipalité adjuge à Entractes Sàrl le remplacement des treuils de tirages des perches.

**Déchèterie et futurs locaux de voirie.** La Municipalité adjuge les travaux de CFC 214 Charpente à l'entreprise B. Millasson.

**Eclairage public.** La Municipalité adjuge à l'entreprise Lang le renforcement et la protection des luminaires du parking de Sous-Allens.

**Eglise catholique.** La Municipalité donne mandat à Synaxis pour la réfection du clocher.

**Eglise romane.** La Municipalité confie à Translation-Probst la traduction en italien du descriptif succinct rédigé par M. Zoëll.

**Espaces verts.** La Municipalité adjuge à l'entreprise forestière Marc Audeoud différents travaux de taille et d'élagage. Elle confie à Ligne Verte Paysages l'entretien annuel des Sainpéroles.

**Fête nationale.** La Municipalité confirme à Baltisberger le maintien de la tente et des conteneurs WC après l'Abbaye.

**Plan cadastral.** La Municipalité mandate le bureau Mosini & Caviezel SA pour la mise à jour des données cadastrales.

**Port de Tallecou.** La Municipalité adjuge à l'entreprise Goumaz la dépose et la remise en ordre de l'enrochement du port, ainsi que les travaux de génie civil liés au changement de la conduite d'arrosage.

**Service de la voirie et des parcs.** La Municipalité autorise l'achat d'une balayeuse CityMaster et de différents accessoires.

**Station d'épuration.** La Municipalité adjuge à la maison Andritz la révision de la centrifugeuse et à la maison Ebro Armaturen le remplacement de deux vannes à manchon.

**Station de pompage.** La Municipalité adjuge à M. Roland RoCHAT les travaux de réfection en peinture des façades, des portes et des vitrines des ferblanteries et des barrières.

**Station de relevage.** La Municipalité adjuge à l'entreprise Lang la réfection d'un tuyau à la station de relevage de la place du Lac.

**Tour du Pays de Vaud.** La Municipalité prend note que la manifestation se déroulera le mercredi 11 août 2010.